

Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

04 92 30 90 93
m.mielle@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES

04 93 14 24 48
transrep06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE

04 91 32 34 73
economie13@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES

04 92 51 06 89
s.leca@cmar-paca.fr

VAR

04 94 61 99 66
u.chalard@cmar-paca.fr

VAUCLUSE

04 90 80 65 42
economie84@cmar-paca.fr

#monprojetdentreprise

Sous l'égide de la CMAR PACA et financé avec le concours du Conseil Régional, MON PROJET D'ENTREPRISE est un dispositif d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MON PROJET
D'ENTREPRISE
#CRÉATION/REPRISE

VOUS AVEZ
UN PROJET
DE CRÉATION

VOUS CHERCHEZ
UNE ENTREPRISE
À REPRENDRE

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL
POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET D'ENTREPRISE

CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE ET VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL AVEC UN CONSEILLER POUR CONSTRUIRE ET VALIDER VOTRE PROJET.

LA CHAMBRE DE MÉTIERS, L'ATOUT GAGNANT

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR VOUS AIDE À PRÉPARER VOTRE PROJET. PLUSIEURS SERVICES VOUS SONT PROPOSÉS DANS LES DIFFÉRENTES ÉTAPES MENANT À UNE ÉVENTUELLE CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE ARTISANALE.

01

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET INDIVIDUALISÉ

La Chambre de métiers vous propose un accompagnement sur rendez-vous qui vous donne l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement au montage de projet de création / reprise d'entreprise. Durée : jusqu'à 1 an

02

APPUI AU PRIMO DÉVELOPPEMENT

La Chambre de métiers vous propose un appui au primo développement et à la pérennisation de votre entreprise au cours des 3 premières années d'activité (conseils dans votre choix de gestion, stratégies de développement, l'embauche de salariés, etc.) . Durée : 36 mois



UN CONSEIL ET
UN ACCOMPAGNEMENT
GRATUIT

LES PLUS POUR VOUS

1. Avoir un interlocuteur, tout au long de la démarche de construction de votre projet.
2. Bénéficier d'un accompagnement à la création/reprise de votre entreprise et d'un suivi durant les trois premières années d'activité
3. Maximiser vos chances de voir votre entreprise se pérenniser

**N'HÉSITEZ PAS À
RECOURIR À NOS
SERVICES**